

2^e

PLAN D'ACTION

À L'ÉGARD
DES PERSONNES HANDICAPÉES

2019-2020



VILLE DE
PINCOURT





Mot du maire

La Ville de Pincourt vous présente son deuxième Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

Rappelons qu'en 2017, un comité a été mis sur pied pour élaborer le plan d'action. Ce comité est formé de membres du personnel de la Ville, ainsi que des élus, sous la gouverne de la direction générale.

Après un an de travail, recherche et consultation, je vous confirme que plusieurs actions ont été entreprises et réalisées. Tout d'abord, des toilettes adaptées et une porte automatique ont été installées à l'hôtel de ville. Le parc Bellevue a maintenant, lui aussi, des toilettes adaptées à la disposition de la population.

Ensuite, nous avons réalisé des chemins d'accès asphaltés pour permettre aux personnes à mobilité réduite de se rendre aux tables à pique-nique et aux jeux d'eau du parc Olympique. Enfin, un nouveau parc inclusif a vu le jour, soit le parc du Suroît.

Aussi, saviez-vous que nous avons une zone *Retour au calme* durant le camp de jour ? Cet espace a été conçu pour permettre aux enfants ayant un trouble dans le spectre de l'autisme d'avoir accès à un espace paisible, confortable et isolé. Des toutous lourds, des livres, des chaises et des casse-têtes font partie de cet environnement permettant aux jeunes de retrouver leur calme. Au cours des prochaines années, le comité souhaite installer cette zone lors de tous nos événements.

Je suis fier du chemin parcouru en termes de participation sociale et d'amélioration de la qualité de vie de ces citoyens. Ce nouveau plan d'action montre la volonté de la Ville à poursuivre ses actions en ce sens. Nous espérons qu'avec les années, la Ville de Pincourt fera une grande différence dans la vie de ses citoyens vivant avec un handicap.



Obstacles priorités	Mesures retenues	Responsables	Indicateurs de suivi des résultats	Évaluation
1. La Ville possède peu d'information sur ses citoyens qui ont des handicaps pour la guider dans ses actions.	Recueillir de l'information statistique.	Division du développement social et de la culture	<ul style="list-style-type: none"> Avoir des statistiques sur les personnes avec un handicap visuel, auditif, intellectuel, lié à la parole et physique. 	<ul style="list-style-type: none"> Un total de 20 personnes ont participé à la consultation; 122 suggestions et commentaires répertoriés; Le comité mixte sera mis sur pied en mars 2019.
	Organisation d'une consultation des personnes handicapées.		<ul style="list-style-type: none"> Présence de 15 personnes avec un handicap à la consultation; 100 prises de parole orale ou écrite lors de la consultation. 	
	Mettre sur pied un comité mixte (personnel de la Ville, personnes handicapées et organismes communautaires).		<ul style="list-style-type: none"> Deux rencontres annuelles; Dix recommandations intégrées dans la planification triennale qui proviennent du comité. 	
2. La Ville ne possède pas de vision à long terme de l'accessibilité universelle.	Planification triennale.	Direction générale et conseil de ville	<ul style="list-style-type: none"> Dépôt du plan triennal. 	<ul style="list-style-type: none"> Le plan triennal sera déposé en 2020.
	Modification de la politique d'achat.	Greffé	<ul style="list-style-type: none"> Dépôt de la politique d'achat. 	
3. Les citoyens ne sont pas au courant que la Ville doit se doter d'un plan d'action.	Utiliser tous les moyens de communication de la Ville pour diffuser le Plan d'action.	Division des communications	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les plates-formes de la Ville sont utilisées ainsi que tous les médias locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Conférence de presse : présentation du plan action et subvention du gouvernement fédéral; Cinq articles sur Facebook, en lien avec les avancés du plan d'action; Trois articles sur Facebook pour promouvoir la consultation citoyenne (Eventbrite) : invitation aux citoyens à participer; Un article dans la section NOUVELLES du site Web; Deux diffusions sur les panneaux lumineux.
4. Le danger peut être plus élevé pour les personnes handicapées en cas de sinistre ou d'évacuation.	Avoir un répertoire des personnes handicapées.	Service d'urgence et de protection incendie	<ul style="list-style-type: none"> 25 personnes inscrites au registre. 	<ul style="list-style-type: none"> 57 personnes à mobilité réduite inscrites au registre.
5. La tarification du camp d'été et du service de garde pour les personnes handicapées est élevée et différente de la tarification régulière.	Revoir la politique d'intégration des enfants handicapés au camp de jour et au service de garde.	Loisirs et Services Communautaires	<ul style="list-style-type: none"> Atteindre l'équité dans la tarification du camp d'été et du service de garde. 	<ul style="list-style-type: none"> Équité dans la tarification atteinte.

6. L'accès aux parcs et à certains bâtiments de la Ville est difficile pour les personnes handicapées.	Ajout de cases de stationnements.	Division des travaux publics	<ul style="list-style-type: none"> Avoir dix (plus ou moins) nouvelles places de stationnement pour les personnes handicapées. 	<p>Ajout de cases de stationnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une case ajoutée à l'Omni-Centre; Une case ajoutée au Parc du Suroit; Deux cases ajoutées au parc Bellevue. <p>Amélioration ou ajout de nouvelles installations:</p> <ul style="list-style-type: none"> Ajout d'une toilette portative adaptée au parc Bellevue; Amélioration des deux toilettes de l'hôtel de ville permettant l'accessibilité aux personnes handicapées; Ajout d'un parc inclusif sur le rue du Suroit. <p>Amélioration de l'accessibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un abaissement du trottoir pour permettre l'accès au parc du Suroit; Asphaltage du chemin de gravel pour faciliter l'accès aux jeux d'eau et aux modules de jeux; Changement du sable pour de la fibre de bois dans l'espace de jeux 0-5 ans dans les parcs; Nouveaux modules inclusifs 0-5 ans au parc Olympique; Balançoire inclusive.
	Ajout de toilettes pour personnes handicapées.		<ul style="list-style-type: none"> Avoir quatre nouvelles toilettes adaptées dans les parcs. 	
	Abaissement des trottoirs.		<ul style="list-style-type: none"> Avoir deux nouveaux abaissements de trottoir 	
	Ajout d'un ouvre-porte automatique à l'hôtel de ville.		<ul style="list-style-type: none"> Avoir une nouvelle porte avec ouverture automatique à l'hôtel de ville 	
7. Les commerces de la Ville ne sont pas impliqués dans la démarche de la Ville pour être plus accessible.	Revoir les règlements municipaux afin de favoriser le déploiement des mesures d'accessibilité universelle dans les commerces de la Ville.	Service de l'aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Visite de tous les commerces de la ville avec pignon sur rue dans le but de faire respecter la réglementation en matière d'espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> Visite des 50 commerces de la ville avec pignon sur rue dans le but de faire respecter la réglementation en matière d'espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées.

Quoi ?	Pourquoi ?	Comment ?	Qui ?	Quand ?	Suites ?
Obstacles priorités	Objectifs	Mesures retenues	Responsables	Échéancier	Indicateurs de suivi des résultats
1. La Ville ne dispose pas de suffisamment d'information concernant ses citoyens handicapés.	Mieux connaître la réalité des personnes handicapées.	Mise sur pied d'un comité mixte formé de citoyens avec handicaps et d'organismes intervenants auprès de cette clientèle.	Division du Développement social et de la culture	Mars 2019	<ul style="list-style-type: none"> Mise sur pied du comité mixte; Deux rencontres par année.
		Faire un sondage pour connaître les besoins des personnes handicapées.		Avril 2019	<ul style="list-style-type: none"> 50 personnes handicapées ou parents d'enfants handicapés répondent au sondage.
2. Les personnes handicapées, et en particulier les enfants ayant un trouble dans le spectre de l'autisme, ont difficilement accès aux événements organisés par la Ville.	Favoriser la participation des personnes handicapées, et en particulier celle des enfants ayant un trouble dans le spectre de l'autisme, aux événements de la Ville.	Créer une zone de retour au calme.	Loisirs et services communautaires	Hiver 2019	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une zone retour au calme dans les Lundis dans les parcs ; Création d'une zone de retour au calme dans le cadre de la Journée des pompiers ; Création d'une zone retour au calme dans le cadre de l'évènement Hiver en fête.
		Installer des toilettes adaptées dans le cadre des événements de la Ville.	Travaux publics	Été 2019	<ul style="list-style-type: none"> Installation d'une toilette adaptée dans le cadre de la Journée des pompiers.
		Améliorer la signalisation lors des événements.	Communication	Juin 2019	<ul style="list-style-type: none"> Ajouter de la signalisation dans le cadre de trois événements.
3. Les personnes handicapées ont de la difficulté à avoir accès à l'Omni-Centre.	Favoriser l'accès à l'Omni-Centre.	Améliorer la signalisation qui indique l'accès au bâtiment pour les personnes handicapées.	Division des Communications	Juin 2019	<ul style="list-style-type: none"> Installer une pancarte visible dans le stationnement (côté gauche) pour indiquer la rampe d'accès et les places de stationnement désignées (côté droit); Avoir une pancarte désignant les deux accès possibles pour les personnes handicapées.
4. Les personnes handicapées ont de la difficulté à trouver l'information qui les concernent.	Améliorer la diffusion d'information s'adressant aux personnes handicapées.	Regrouper l'information pour les personnes handicapées sur une même page dans le site Internet de la ville.	Division des Communications	Juin 2019	<ul style="list-style-type: none"> Avoir une page dans le site Internet dédié aux personnes handicapées.
		Préciser les détails pour les personnes handicapées dans le cadre des communications des événements.		Juin 2019	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de détails pour la promotion de trois événements.
		Concevoir des documents téléchargeables avec divers médias adaptés.		Décembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> Concevoir des PDF téléchargeables audibles par les logiciels pour personnes handicapées.
5. La réalité des personnes handicapées est méconnue du personnel de la Ville.	Mieux connaître la réalité des personnes handicapées dans le but que les employés interviennent adéquatement auprès des citoyens.	Organiser une formation pour sensibiliser les employés à la réalité des personnes handicapées.	Ressources humaines	Nov. 2019	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'une formation; Participation d'au moins 15 employés.
6. Les cases de stationnement réservées aux personnes handicapées sont souvent occupées.	Que les citoyens de Pincourt respectent la signalisation des cases de stationnement.	Faire une activité de sensibilisation	Division du Développement social et de la culture	Automne 2019	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser au moins 100 personnes.
7. Encore beaucoup de commerces sont peu accessibles.	Contribuer à augmenter le nombre de commerces accessibles.	Assurer un lien entre les commerçants souhaitant améliorer leur accessibilité et les programmes de subventions existants.	Urbanisme		<ul style="list-style-type: none"> Aller visiter au moins 10 commerces pour promouvoir les subventions.
		Promouvoir les commerces de la ville qui sont bien adaptés en terme d'accessibilité en les indiquant sur le site de la ville.	Urbanisme et Communication		<ul style="list-style-type: none"> Avoir une page Internet dédiée aux bonnes pratiques des commerces; Donner l'exemple de deux commerces.
8. Les personnes handicapées doivent déboursier des frais supplémentaires reliés directement à leur handicap.	Examiner les possibilités visant à abolir les frais inhérents à l'adaptation du domicile.	Étudier la possibilité d'abolir les frais reliés aux permis de rénovation lorsqu'une personne handicapée désire adapter son logement.	Urbanisme	Printemps 2019	<ul style="list-style-type: none"> Discussion lors de la prochaine Commission des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement de territoire.

2^e
PLAN D'ACTION
À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES



VILLE DE
PINCOURT